

◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

Suicide de Christine Renon : ne laissons pas le travail nous tuer !
Grève et rassemblements jeudi 3 octobre

L'administration est pleinement responsable du suicide de Christine Renon dans son école à Pantin. Dans ces lettres, Elle pointe l'autoritarisme, l'infantilisation, l'humiliation, l'intimidation, les pressions hiérarchiques qui affectent le travail des personnels et dégradent les conditions de travail. SUD éducation revendique la reconnaissance immédiate des suicides liés au travail.

Le management tue dans l'Éducation nationale, comme à France Télécom ou à la SNCF. La souffrance au travail existe bel et bien. Elle touche l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, tou-te-s exposé-e-s à des conditions de travail pathogènes. Ces enseignant-e-s qui subissent l'extrême dégradation de leurs conditions de travail mettent fin à leur calvaire professionnel en s'ôtant la vie.

L'Institution est responsable ! Il est essentiel de rappeler ici le devoir de protection des agent-e-s qui incombe à l'administration. Comme le prévoit le Code du travail, l'Éducation nationale a des responsabilités et se doit en tant qu'employeur de « prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

En Seine-Saint-Denis, un CHSCT départemental extraordinaire aura lieu jeudi 3 octobre à 14h afin qu'une enquête soit menée par les représentant-e-s du personnel pour établir le lien entre la mort de notre collègue et ses conditions de travail et exiger des vraies mesures de prévention et de protection de la part de la hiérarchie. SUD éducation exige que chaque suicide soit porté sans délai à la connaissance d'un CHSCT et des organisations syndicales.

L'intersyndicale du 93 appelle à la grève et à un rassemblement ce jour-là. Partout en France, les collègues témoignent de leur émotion et de leur révolte face à cette situation inacceptable et des initiatives diverses (grèves, rassemblements) auront lieu. SUD éducation met à la disposition des personnels son préavis de grève pour couvrir tous les personnels qui souhaiteront s'y joindre, et appelle l'ensemble des personnels à y participer.

SUD éducation exige du Ministre que cesse la mise en place d'organisations du travail pathogènes et demande de réelles mesures de prévention et de protection des personnels afin d'éviter que ce drame se reproduise encore. Le préavis de grève généraliste de SUD éducation qui couvre tous les personnels de la maternelle à l'université permet à toutes et tous de s'emparer des initiatives prévues le 3 octobre.

SUD éducation :

- **soutient toutes les initiatives prises localement pour le 3 octobre (rassemblements, grève) et appelle les collègues à y participer**
- **appelle à construire de manière unitaire un mouvement d'ampleur sur cette question**
- **revendique le droit des collègues de s'absenter pour assister aux obsèques de leurs collègues**